

Elle a la tête pleine de projets: elle imagine, après d'autres, il est vrai, d'organiser un *bataillon d'amazones*, de faire participer ainsi activement les femmes au mouvement de la Révolution, de les associer à cet élan militaire des patriotes, qui fut une des choses les plus pures de la Révolution. Elle voyait par là le moyen de *grandir le rôle de la femme de lui assurer une place dans la Société nouvelle*. Les Goncourt, ici, lui ont rendu un juste hommage, quand ils disent: «Théroigne était » dans la Révolution le parti de la femme. Dans le déchaînement de la liberté, elle appelait la femme à l'*émancipation*. » Elle demandait que l'héroïsme lui fit des droits». Cela n'est donc pas, on le voit, sans raison, que M. Lacour voyait en notre Liégeoise un des précurseurs du féminisme moderne, — considéré, bien entendu, dans ses tendances générales; car il est certain qu'on ne songerait plus aujourd'hui, même en temps de révolution, à donner aux femmes des piques, des pistolets, des fusils pour leur permettre de jouer un rôle! Nous verrons au surplus, dans un instant, que les idées féministes de Théroigne se modifièrent, et qu'elle voulut assigner à ses congénères un rôle, moins brutalement viril, plus noble, plus élevé.

C'est qu'aussi sa propagande auprès des femmes des faubourgs n'avait pas eu le succès désirable; elle avait bien fondé un club de femmes, mais les adhérentes restèrent en nombre minime. Et même cette propagande avait failli tourner mal pour Théroigne personnellement, car elle manqua d'être fouettée publiquement, et ceci a un certain intérêt, rapproché de ce que nous aurons à dire tantôt. Cette propagande lui causa un autre ennui plus grave, celui de provoquer de l'humeur au club des Jacobins, qui venait de se séparer du club des Cordeliers, représentant l'élément girondin, et de lui aliéner une partie des politiciens. Elle se trouve même désavouée par Robespierre, dont la réputation et l'influence commençaient à grandir. C'était la première atteinte portée à sa popularité. Elle conserve néanmoins de vives amitiés auprès de certains Jacobins robespierristes, tels que Basire et le trop fameux Collot d'Herbois; sa société continue à être recherchée par un grand nombre de députés, et ajoutons-le, sur la foi d'un contemporain «sans qu'on lui ait connu d'amant». C'est l'époque où elle se fait «orateur de rassemblements», vivant toujours beaucoup au Palais-Royal. Le conventionnel Choudieu, le chroniqueur Beaulieu, le fougueux royaliste Hyde de Neuville, tous s'accordent à reconnaître le

grand rôle qu'elle joue dans les groupes de Paris, où elle se fait écouter avec intérêt, par son extraordinaire activité à courir les quartiers, à fréquenter les clubs, à recevoir dans son appartement. Malgré cette ardeur de propagande révolutionnaire, elle reste fermement attachée aux Brissotins, après la scission entre Cordeliers et Jacobins; elle penche pour la conciliation et la modération entre les partis, et cela encore lui vaut la suspicion des avancés.

C'est dans ces dispositions d'esprit que la trouve la journée du 20 juin 1792, où, à l'instigation de Danton et des siens qui voulaient donner une leçon à la Cour, les faubourgs armés envahirent les Tuileries et firent subir au roi de nouveaux outrages. Ici encore, Lamartine, suivi de beaucoup d'auteurs et même de Marcellin Pellet, lui fait jouer un rôle assez marquant; mais M. Lacour n'a pas de peine à nous prouver qu'aucun document sérieux ne l'y fait paraître.

Nous arrivons au 10 août, autre journée terrible où sombra réellement la royauté. C'est ici que, derechef, l'on a fait apparaître Théroigne en bacchante révolutionnaire. C'est en partie vrai. Elle prit part, avec le tout Paris des faubourgs et des gens de clubs, à l'assaut du château, au Carrousel; elle s'y distingua avec plusieurs autres femmes, dont les noms sont aussi connus: Rose Lacombe, Reine Audu; elle paya de sa personne, et reçut même, un peu après, pour son courage, une couronne civique.

Mais il est une accusation terrible, dont M. Lacour (après Peltier, auteur d'une histoire très circonstanciée de la révolution du 10 août), est parvenu à laver définitivement la mémoire de notre compatriote: celle d'avoir tué, froidement, de sa main, un homme sans défense, le journaliste Suleau, qui l'avait poursuivie, depuis longtemps, de ses outrageantes moqueries, de ses cinglants sarcasmes, dans une feuille célèbre de l'époque, les *Actes des Apôtres*.

Mettons donc au rancart cette légende d'une Théroigne «dégoûtante de sang et de fange, après le 10 août», comme le disait Beaulieu, auteur d'*Essais historiques sur la Révolution*. Mettons aussi au rancart cette autre légende d'une Théroigne qui aurait pris part aux horribles massacres de septembre et s'y serait signalée, nous y avons déjà fait allusion plus haut, par l'égorgeant d'un ancien séducteur, retrouvé par hasard

dans la foule des prisonniers, que guettait une mort sans jugement. Non, ici encore, avec Granier de Cassagnac qui le prouvait déjà en 1860, et avec M. Lacour, on peut désormais affirmer que la Belle Liégeoise eut les mains pures du sang de ces journées terribles.

Loin, du reste, de s'exalter dans les horreurs des carnages civils, ses idées la font pencher de plus en plus vers la modération, nous l'avons déjà constaté. Elle voudrait voir tous les Français se rapprocher, pour ne plus songer qu'au danger extérieur, se montrant bien en cela Girondine.

C'est alors qu'elle entrevoit différemment aussi le rôle que pourrait jouer la femme, rôle de concorde, de rapprochement, d'apaisement. Il vaut la peine de l'entendre elle-même développer ses idées, cela nous la rendra, pour ses concitoyens, tout au moins, sympathique et attachante :

« Nous voulons la liberté, nous la défendrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang... Or, des femmes romaines ont désarmé Coriolan et sauvé leur pays... Je propose qu'il soit nommé dans chaque section, six citoyennes les plus vertueuses et les plus graves par leur âge, pour concilier et réunir les citoyens, leur rappelant les dangers de la patrie. Chaque fois qu'il y aura assemblée générale de section, elles s'y rassembleront, pour rappeler à l'ordre tout citoyen qui s'en écarterait, qui ne respecterait pas *la liberté des opinions, chose si précieuse pour former un bon esprit public.* »

Dans les réunions, aucun bon citoyen ne manquerait de céder à leurs observations, augurait Théroigne; ceux qui, malgré elles, continueraient à interrompre les débats, à insulter les orateurs, à provoquer du tumulte, seraient vite reconnus comme agents de la cour ou de l'étranger et traités comme tels (1).

Admettons que dans ces idées, il y eut, — c'était la caractéristique de l'époque, — une part d'illusion, d'utopie: mais où est encore une fois la Bacchante, la Ménade, telle que Théroigne nous apparaissait jusqu'ici? Pourquoi avoir l'air d'insinuer, comme l'ont fait ces artistes du style, ces demi-historiens, les frères Goncourt, qu'elle doit être assimilée à ces femmes de bas étage, qui, écrivent-ils (2), « emplissaient les rues, inon-

(1) La belle Liégeoise voulait aussi, idée curieuse, charger des femmes de l'inspection des écoles.

(2) *Histoire de la Société française pendant la Révolution*, édition de 1889, p. 311-312.

daient le jardin des Tuileries et la Terrasse des Feuillants où le café Hottot devient un repaire de mégères et de ménades, toutes puantes d'eau-de-vie et vomissant des philippiques cyniques... ».

La meilleure preuve que Théroigne était à cent lieues de ces femmes, c'est qu'elle fut leur victime, et cela dans des conditions qu'il nous faut rapporter, puisque aussi bien elles mirent brusquement fin à la carrière de notre Liégeoise. Ironie des choses: c'est aux femmes qu'elle s'était adressée pour sauver la France déchirée, c'est d'elles qu'elle attendait le relèvement moral de son pays d'adoption; or, c'est de ces femmes qu'elle reçut un châtement, qu'elle subit un outrage dont elle ne sut jamais se relever!

« Pendant la fin d'avril et le commencement de ce mois de mai 1793 qui devait voir succomber la Gironde, l'animation fut extrême dans Paris, surtout autour de la salle des séances. Les *femmes de la Halle*, répandues sur la terrasse des Feuillants et dans le jardin des Tuileries, excitées par des meneurs, s'arrogeaient le droit de visiter les cocardes, d'empêcher les gens proprement vêtus d'entrer dans les tribunes publiques de la Convention. Des scènes de violence avaient lieu chaque jour... »

« Or, Théroigne se trouvait, le mercredi 15 mai, à la porte de la Convention. Les femmes de la Halle avaient placé un détachement d'entre elles aux portes des premières tribunes, dès neuf heures du matin, pour interdire l'entrée aux femmes munies de billets donnés par les députés... »

« Théroigne se présentant à dix heures pour entrer à la séance, fut invectivée par ces mégères. Mais la belle Liégeoise n'était pas de celles qu'on intimide aisément. »

« Elle essaya d'abord de reprendre son ascendant sur ces femmes. Mais, entourée d'un cercle de furieuses, elle les menaça de leur faire mordre la poussière tôt ou tard. Les *tricoteuses*, l'appelant « brissotine », la saisirent à bras-le-corps et, tandis qu'une d'elles lui relevait ses vêtements, les autres la fouettaient à nu » (1).

On devine avec quelle honte, mélangée de vaine colère, notre pauvre Liégeoise subit ce supplice, humiliant entre tous. Cette fille orgueilleuse, si masculine, malgré ses apparences de féminité élégante, se sentit non seulement ridiculisée à jamais,

(1) PELLET, *op. cit.*, p. 143-144.

mais discréditée, atteinte au plus profond de son honneur et de son amour-propre. La scène avait été publique; ses moindres gestes étaient, d'autre part, trop épiés et trop commentés, à l'ordinaire, de la plus malveillante façon, pour que le souvenir de cette scène pût s'effacer de si tôt. Le coup fut si sensible qu'elle en ressentit, à la longue, un tel ébranlement nerveux, — imaginez aussi dans quel état de tension devait être cette femme, avec la vie qu'elle menait depuis des années, — une telle secousse de tout l'être physique, que son cerveau s'en trouva ébranlé. Désormais elle marche à la folie. A la longue, venons-nous de dire. En effet, — dernière erreur qu'il convient de relever ici, — une tradition, généralement acceptée et propagée par le trio Lamartine-Michelet-Goncourt, veut que Théroigne tomba en démence immédiatement après la scène du 15 mai.

Elle se retira bien de la vie active, ne parut plus aux fêtes civiques, mais un billet au baron de Sélys-Fanson, publié par Jos. Demarteau, et daté du 5 juillet suivant, montre qu'elle savait encore soigner ses petits intérêts financiers. M. Lacour, à l'aide d'un dossier *resté inédit aux Archives Nationales*, prouve, de son côté, que notre compatriote ne devint pas folle avant le printemps de 94. L'ordonnance judiciaire décrétant sa mise en interdiction, n'est que du 30 juin de cette même année. Mais son pauvre cerveau, déjà bien dérangé, lui avait fait alors tenir des propos suspects: elle subit, chose restée inconnue, quelques mois de détention; mais, quand on se convainquit qu'elle n'était plus en somme responsable, sa folie fut reconnue officiellement le 20 septembre; ce qui n'empêche qu'on ne lui fit quitter sa maison d'arrêt que le 11 décembre. Tous ces détails, neufs, sont dus aux recherches auxquelles s'est livré M. Lacour.

La malade fut placée, par les soins de son frère Joseph et d'autres amis, dans une maison de santé du faubourg Saint-Marceau. Elle avait encore à cette époque, des moments de lucidité. Et alors, elle prenait le parti d'écrire à tous les personnages en vue, pour réclamer leur secours, mais aussi, se reprenant à son idée fixe, idée si généreuse, prêchant à chacun l'union entre les partis républicains. C'est à cette circonstance que nous devons le dernier écrit émané de sa main, une lettre à Saint-Just, son ancien ennemi. On peut la lire dans l'ouvrage

de Pellet (p. 148). Malheureusement, cet appel parvint à son destinataire, la veille du jour même où celui-ci, l'âme damnée de Robespierre, allait, le 9 thermidor, — 27 juillet —, tomber avec ce dernier. La lettre ne fut pas même décachetée!

C'est bien fini de l'ancienne petite payse de Marcourt, en Ardenne. On ne va plus la retrouver qu'en 1797, pensionnaire de l'Hôtel-Dieu. En décembre 1799, elle est à la Salpêtrière. Sa folie, devenue furieuse, ne permettait plus de la garder dans le grand établissement voisin de Notre-Dame. Elle ne fait que passer à la Salpêtrière: en janvier 1800, la voilà aux Petites Maisons. Elle y resta sept ans. La pauvre recluse, elle avait 45 ans, revint alors à la Salpêtrière, où on la plaça dans le service du célèbre aliéniste Esquirol, qui s'intéressa fort à son cas, la soigna avec dévouement et lui a consacré, dans son traité des *Maladies mentales*, un chapitre fort détaillé.

En 1810, la démence revêt des formes particulièrement tristes, et l'on ne peut lire sans un véritable serrement de cœur, le tableau de ce qu'était devenue l'ancienne grisette, l'Amazone d'autrefois, la muse politique tant écoutée.

Ce ne fut que le 9 juin 1817 que se termina la longue agonie de Théroigne: elle avait 55 ans!

Un aliéniste d'aujourd'hui, consulté par M. Lacour, a prononcé les mots impitoyables de *candidate à la folie*, de *déséquilibrée*, de *dispositions cérébrales morbides*, *peut-être héréditaires*. M. Lacour n'a-t-il pas touché de plus près la vérité, plus humaine, en voyant en notre Ardennaise déracinée, une exaltée modérée, une excentrique, d'une intelligence, certes, brillante, mais ne parvenant à rien créer de profond, ni de fixe? Il l'appelle une « petite madame Roland de la rue, du club et de l'émeute », et c'est bien cela.

Mais n'est-il pas encore plus dans la vérité, quand il conclut, — et notre examen, de la vie de Théroigne, nous fait adopter, de tous points sa conclusion, — quand il écrit:

« Elle n'attacha son nom à aucun grand acte, mais ce qui, sur tout, est intéressant chez elle, c'est la *femme*, la jolie grisette XVIII^e siècle, grisée de patriotisme, ambitieuse, mais condamnée, *parce que femme*, à une agitation inutile. Elle représente l'enthousiasme d'une partie de la France féminine pour la Révolution, aux premières années de celle-ci ».

Concluons aussi. Est-ce bien là la Théroigne traditionnelle, déplaisante à force d'outrance et de sauvagerie, à force aussi de dévergondage ?

Que le lecteur ne croie pas que nous lui demandons de la sympathie : ne forçons aucun sentiment. L'histoire ne demande, pour ceux qu'elle étudie, qu'un jugement impartial. Jugeons donc désormais Théroigne avec un peu de pitié, mais surtout avec cette équité à laquelle chacun, ici bas, a droit.

F. MAGNETTE.



UNE SCÈNE DE L'AN QUARANTE DANS UNE ÉGLISE.

par Félicien Leuridant.

Au cours de recherches préliminaires à une monographie de la commune de Blaton, nous avons eu la bonne fortune de découvrir un manuscrit inédit et qui n'est d'ailleurs pas destiné à être publié. C'est un cahier, reposant aux archives de la Fabrique d'église, et dans lequel divers curés ont relaté les menus faits de la chronique religieuse locale.

Nous y avons relevé une curieuse scène de l'année 1840, et nous nous sommes rappelé les articles publiés ici même au sujet de l'An Quarante ⁽¹⁾. C'est pourquoi nous reproduisons, en supprimant seulement le nom de la personne citée, le récit qu'on va lire :

« Le 6 janvier de l'année 1840, une affaire assez singulière a eu lieu en l'église de Blaton. L'approche de l'année 1840 faisait parler beaucoup de monde, en ce qu'elle serait une année de malheurs, et le bruit s'était même répandu qu'elle mettrait fin au monde. Or, le dit jour, pendant que M. le Curé célébrait sa première messe, à laquelle assistaient environ sept cents personnes, une nommée X...Y..., de cette commune, épileptique de naissance, tomba dans ce mal et fit des cris comme l'aboiement d'un chien. Alors les assistants commencèrent à crier qu'il y avait un chien mauvais ⁽²⁾ dans l'église. Mais ceux plus éloignés qui ne comprenaient pas la déroute des autres, se mirent à crier : « C'est la fin du monde ! » Et en une minute, tout a été bouleversé dans l'église, les uns montaient au clocher, sur les autels, sur les confessionnaux, dans la chaire de vérité et les

(1) Ci-dessus, t. XVIII (1910), p. 241 ; et t. XIX (1911), p. 232.

(2) Chien mauvais : chien enragé.

» autres se sauvèrent dans la sacristie: douze femmes étaient
 » tombées faibles et M. le Curé, ne connaissant point le sujet de
 » leur déroute, courait d'un endroit à l'autre pour les soulager.
 » On entendait des personnes crier: « Je brûle! »; d'autres: « Le
 » chien est ici. » En résumé, il n'y avait ni l'un ni l'autre, et
 » l'année 1840 a été une année d'abondance. »

• • •

Le même recueil contient un portrait de Bernard-Théophile-Joseph Liévin (né à Thuin en 1801), qui fut, durant quarante années, curé à Blaton, et sous le pastorat duquel se passait la scène relatée ci-dessus. Ce portrait, dû à un de ses successeurs, vaut, lui aussi, d'être noté ici, et nous le reproduisons en respectant scrupuleusement le texte du manuscrit:

« ... Pendant le pastorat de ce digne et saint prêtre, divers
 » travaux publics, entre autres la construction du chemin de fer
 » Hainaut-Flandre et du canal de Blaton à Ath, amenèrent un
 » grand nombre d'étrangers dans la commune, qui exercèrent une
 » funeste influence sous le rapport moral.

« Le zélé pasteur s'opposa avec courage aux abus qui commen-
 » çaient à faire irruption dans sa paroisse: le soir, il parcourait
 » les rues armé de son bâton pastoral et, avec une liberté toute
 » évangélique, il se mettait à la poursuite de la jeunesse qui
 » choisissait les ténèbres pour se livrer aux désordres.

« Il était l'ennemi du luxe: les femmes ne pouvaient paraître à
 » l'église qu'en « pelisse » ou « mantelet » (1). Sa charité pour les
 » malheureux et sa bonté pour les enfants lui faisaient pardonner
 » ce que son caractère avait de rude et son zèle de singulier et
 » d'emporté.

« Jamais pasteur ne jouit auprès de ses ouailles, d'une autorité
 » semblable à la sienne. »

FÉLICIEN LEURIDANT.



(1) Vêtement traditionnel : manteau de gros drap.



VERS ET PROSES DE CHEZ NOUS.

GLANEUSE D'ÉTOILES!

conte du Borinage

par Hector Voituren.

Les bonnes vieilles d'ici content souvent d'une voix attendrie l'histoire de Liette, cette *hiercheuse* blonde qui mourut jadis dans l'étang des Vanneaux, par un soir blond de lune.

Liette aimait d'amour un grand gars pensif et doux qui faisait le métier de « pénitent » à la Fosse de Rouge Veine. On l'appelait Myen, Myen Chagrin, parce que jamais le rire ne fleurissait sur ses lèvres sévères. Ses yeux noirs et profonds étaient toujours pleins de tristesse et son visage grave portait l'empreinte des angoisses dont était faite sa douloureuse existence.

Car Myen exerçait le plus pénible métier qui fut jamais, un métier farouche, disparu depuis deux siècles, et qui nécessitait des gars héroïques dont les vies simples s'offraient chaque jour pour leur race craintive et résignée. Les *pénitents* n'étaient pas des *carbeniers* comme les autres; ils n'abattaient pas le charbon et ne séjournaient guère dans la mine. Chaque puits avait le sien. L'aube les voyait se tasser au creux des *cuñats* (1) et s'enfoncer dans la nuit d'en dessous. Ils allaient, seuls, parmi le mystère des galeries désertes, seuls avant tous les autres, chaque matin, ils parcouraient les recoins de la mine. Munis d'une longue perche terminée par un falot, ils exploraient les

(1) Les cages métalliques ont remplacé ces *paniers* rudimentaires qui descendaient les houilleurs au fond des mines.

bouveaux, promenant la flamme vive sur les parois crevassées de lézardes: ainsi ils s'assuraient qu'il n'existait nulle trace de grisou et que le « *trait* » (1) pouvait descendre sans danger. Car les lampes à « feu nu » provoquaient d'effroyables explosions. Pour cela, on avait imaginé le métier de *pénitent*, métier de damnés et de héros qui donnait, une à une, des victimes au monstre rouge, tapi au fond des mines. Ils mouraient tous à la tâche.

Myen était *pénitent*. Et Liette l'aimait d'un amour souffrant fait d'angoisse et de tendresse inquiète: car elle savait que la Mort était près de lui et pouvait chaque jour le lui prendre.

Et la Mort prit Myen, comme elle prenait tous les *pénitents*. Un matin que de sa perche enflammée, il explorait seul les galeries de *Rouge Veine*, un embrasement de grisou se produisit. Ce fut une trombe ardente qui balaya tout sur son passage, alluma dans les artères de la mine, un incendie d'une violence telle que des flammes gigantesques vinrent consumer les échelles du puits.

On ne retrouva jamais le corps de Myen Chagrin.

Mais Liette, après cette catastrophe, où avait péri le gars aux yeux noirs qui lui tenait au cœur, fut désespérément triste.

On la vit, chaque jour, roder près de la mine et plonger au fond du puits des regards où tournait un peu de démence. Ses joues fraîches pâlirent, faisant plus vifs et plus profond ses yeux aux prunelles trop grandes.

Peu à peu, pourtant, les jours uniformément pareils usèrent sa douleur. Sa petite âme blanche, où dormait quelque chose de tendre et de mélancolique, s'emplit d'une résignation morne. Elle redevint une enfant pensive, avide de merveilleux et d'étrange. On l'appelait *l'Innocente*. Elle contait des histoires aux tout petits. Réfugiée sur un petit terriil couvert d'une végétation rare, Liette ressongeait aux légendes dont on avait bercé son enfance. Elle les narrait, doucement, au gré de son humeur puérile.

Elle les disait, une à une... Celle de ces mineurs égarés dans la mine, et qu'une étoile, claire comme un regard de vierge, guide dans le mystère des galeries encombrées de ténèbres, jusqu'aux échelles qui conduisent à la surface. Celle encore, où

(1) Equipe de mineurs.

l'on voit Ste-Barbe, la Notre-Dame douce des Mineurs, donner à des victimes mourantes, que l'agonie tord sur le sol brûlant de la mine embrasée par le grisou, un long baiser passionné d'amante éperdue qui les fait trépasser dans une extase heureuse. Et cette autre, surtout, qui montre Sainte-Barbe vêtue d'une robe blonde, couleur de lune, les cheveux retenus par une résille faite de fils de la Vierge, se promenant certains soirs d'automne dans les joncs des étangs et cueillant des reflets d'étoiles qu'elle réunit en gerbes merveilleuses pour les aller déposer sur les tombes des victimes du grisou. A celle-là, surtout, Liette songeait souvent dans les rêveries où son âme démente souffrait un peu moins. L'image lumineuse de la sainte légendaire finit par hanter son cerveau qu'un souffle de folie remuait sans cesse.

Et, un soir, elle s'achemina vers un petit étang qui voisinait avec les marais de Wasmes. Sur la berge, elle s'assit et la légende, encore, en elle, épancha sa magie... Des reflets d'étoile tremblaient dans l'étang sombre: on eût dit de frêles fleurs d'or écloses dans la nuit de l'eau. Au milieu, parmi les nénuphars et les algues, la lune mirait sa face ronde, et c'était comme un grand tournesol épanoui.

— Myen, mon gars, tu auras des fleurs ce soir...

Liette dit cela, doucement, d'une voix profonde et grave.

— Tu auras des fleurs, âme de moi; des fleurs plus belles que toutes les autres... Comme personne n'en eût jamais.

L'étang dormait dans le calme de son eau tranquille; les nénuphars fleuris ressemblaient à de grands yeux d'or posés sur l'eau sombre, des yeux de fée rêvant à des songes inconnus. La nuit était douce et toute parfumée du sommeil des fleurs et la lune éclaboussait de lumière les arbres d'alentour.

— Je veux que tu aies des fleurs, ce soir...

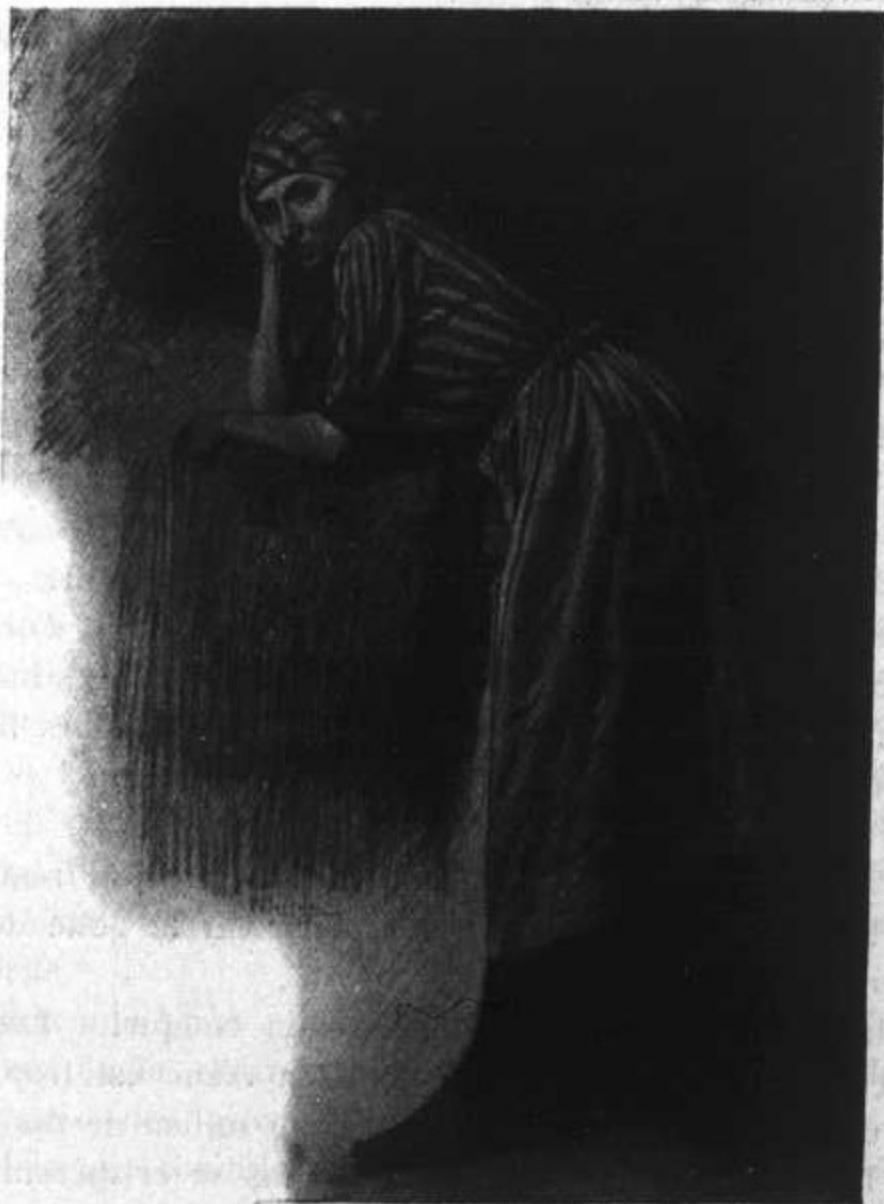
Ses yeux trop bleus regardaient les astres qui frémissaient dans l'onde et ses mains blanches faisaient le geste de moissonner des fleurs.

— Je Pirai poser sur ta tombe, mon bouquet... Les fleurs seront pareilles aux fleurs du ciel... Mon cœur est trop lourd? Mon cœur me fait mal, je le mettrai au milieu de ma gerbe...

Et Liette parut souffrir, car ses mains se crispèrent sur sa poitrine amaigrie. Elle revécut les heures douloureuses qui suivirent la catastrophe, se yeux se firent plus larges et plus fixes.

Alors, la légende s'insinuant doucement en elle, Liette s'imagina être Sainte-Barbe, dans sa robe de lumière... Son visage trop pâle se transfigura et, lente, les mains tendues, elle s'avança vers l'illusoire parterre de fleurs lumineuses épanouies au fond de l'eau; le ciel constellé jusqu'à l'infini s'y reflétait tout entier. Blanche et si pâle, et si frêle, ses yeux bleus ouverts très larges, toute frissonnante, l'amoureuse démente entra dans l'étang paisible et s'en alla au fond de l'eau glaner des étoiles.

HECTOR VOITURON.



QUESTIONS

Creuze, patronyme montois, son origine. — Le nom de Creuze est porté à Mons par au moins une famille. Quelle est son origine?

CAYAU.

Maergesse, Liégeois à identifier. — Je trouve, sous la signature de feu A. Harou, dans un journal de 1904, la note suivante, comportant une question, qui, à ma connaissance, n'a pas eu de réponse:

« Tout le monde connaît Droüet, le maître de poste de Sainte-Ménéhould, qui, le 21 juin 1791, arrêta à Varennes, l'infortuné Louis XVI et sa famille. Mais ce que beaucoup de personnes ignorent c'est qu'un Liégeois du nom de *Maergesse*, *Maergeaisse* ou *Margeaisse* (nom transformé en *Meyer* par Larousse) se trouva mêlé à un incident de la vie aventureuse de l'homme de Varennes dont l'acte, au dire de Napoléon, changea la face du monde.

» Sous la Restauration, Droüet, visé par plusieurs ordonnances royales, se procura, nous dit M. Lex, archiviste de Saône et Loire, un acte de baptême, un passeport et un diplôme de Rose-Croix, d'un certain Nicolas-Séverin *Maërgesse*, *Liégeois d'origine*, mais né à Sainte-Ménéhould et du même âge que lui. Sous le nom d'emprunt Droüet échappa aux recherches de la police et mourut à Mâcon le 11 avril 1824, âgé de 62 ans.

» Quelqu'un, parmi nos abonnés, pourrait-il nous donner des renseignements sur une famille liégeoise du nom *Maergesse*, *Maergeaisse* ou *Margeaisse*?

Peut-être y a-t-il là une déformation du nom *Mar-Agnès* « Marie-Agnès », très connu de nos vieux Wallons.

CISETTE.

RÉPONSES

Souvenirs des occupations étrangères (ci-dessus, 42, 124). — Le mot *guèri* donné comme signifiant «causer, bavarder» ferait chercher longtemps et, je crois, vainement, une étymologie. La vérité est qu'il faut lui donner le sens de «(se) chamailler, discuter, tenir une conversation vive et animée». Ce n'est là qu'un sens dérivé de *guèri*, disputer, guerroyer. DETRIXHE, de Stavelot, a noté ce verbe avec le sens de «guerroyer». L'étymologie est donc transparente et la filiation des sens me paraît sans reproche. Il y a aussi *guèri*, le guerrier, dans SIMONON. Verbe et substantif sont des emprunts faits au français; car, s'ils venaient directement du germanique *werra*, guerre, ils auraient conservé le *w* initial.

JULES FELLER.

La légende de sainte Béatrice (XXI, 41). — A la note que j'ai publiée dans *Wallonia* (numéro de janvier 1913), je crois intéressant d'ajouter ce détail à propos du *Miracle*, la pantomime colossale que le professeur Max Reinhardt avait montée en 1911, je crois, à l'*Olympia* de Londres et qui est inspirée de cette poétique légende. Un cinéma, installé dans Covent-Garden, la plus aristocratique des salles de Londres, a donné, depuis la Christmas 1912 jusqu'à la fin de janvier de cette année, un film curieux tiré de cette œuvre; ce film ne mesurait pas moins de 7.000 pieds, plus de deux kilomètres.

A. CARLIER.

✠✠ M. l'abbé FRANCHE, curé de Morlanwelz, a édité une brochure intitulée: *Notice sur sainte Béatrice, illustre pénitente de l'ordre de Cîteaux, honorée à l'Abbaye de l'Olive et à Morlanwelz*. (ANONYME, Morlanwelz, Emile Geuse, s. d. [Imprimatur de 1892], In-16.)

J'extraits de cette notice les quelques notes qui suivent:

Henriquez, moine de Cîteaux, qui publia la vie du Bienheureux Guillaume, l'ermite de Morlanwelz, d'après un manuscrit de l'Abbaye de l'Olive, fit de laborieuses recherches au sujet de sainte Béatrice et se convainquit qu'elle ne pouvait avoir appartenu qu'au monastère cistercien de l'Olive. A l'appui de cette opinion, nous citerons encore deux auteurs: Toussaint Bridoul, S. J., dans son ouvrage: *Le Triomphe annuel de Marie* (6^e jour de novembre), Lille, 1644, et Jean du Pont, chan. rég., dans son livre: *Épiphanies sacrées*. Nous aimons à nous ranger au sentiment de ces doctes écrivains.

L'abbé FRANCHE touche ensuite un mot de l'origine du monastère et de l'histoire merveilleuse du Bienheureux Guillaume de l'Olive. Après avoir raconté la vie de Sainte-Béatrice, il nous donne ces renseignements:

Chaque année, le 6 novembre, l'abbaye de l'Olive faisait mémoire de cette sainte pénitente. On trouve aujourd'hui encore, dans l'église de Morlanwelz, les reliques d'une sainte Béatrice et la voix de la tradition rapporte que ces reliques viennent de l'antique abbaye de l'Olive. Elles sont renfermées dans un buste assez grossièrement taillé. La piété des pèlerins ne tardera pas sans doute de permettre de les enchâsser dans un reliquaire plus digne d'elles. Le vénérable M. Joris, curé de Morlanwelz, a fait élever, dans l'église, un autel à

Sainte-Béatrice et y a placé une ravissante statue de la Sainte, œuvre de M. Zens, de Gand, qui a produit tant de chefs d'œuvre de ce genre. Elle est représentée tenant d'une main les clefs du monastère et de l'autre un petit tableau de la très Sainte Vierge.

De nombreux pèlerins ne cessent de venir se recommander à la protection de l'illustre pénitente et une foule d'ex-voto, attestent que la confiance de ceux qui l'implorent est souvent récompensée. Entre autres faveurs obtenues, Monsieur le Curé et plusieurs autres personnes dignes de foi, rapportent qu'au mois de février 1881, une femme de Hal arriva à l'église de Morlanwelz, pouvant à peine se trainer sur des béquilles. Depuis plusieurs années déjà, elle était affligée de sa pénible infirmité. Elle pria longtemps et avec ferveur. Au moment de s'en retourner, elle se trouva guérie, et déposa ses béquilles au pied des reliques de la Sainte, où elles se trouvent encore aujourd'hui.

Feu Olivier HUBINONT dans sa *Monographie historique de l'Abbaye de l'Olive*, relate la même légende extraite de LEGRAND D'AUSSY. L'auteur s'appuie du fait que la châsse est conservée à Morlanwelz, pour conclure que la légende doit être localisée à l'Olive.

Au reste, le culte de Sainte-Béatrice est très en honneur à Morlanwelz et dans les environs et la tradition orale connaît la légende de l'illustre pénitente. On se sert souvent aussi, comme exclamations, de ces deux expressions: *Sainte-Béatrice! Notre-Dame de l'Olive!*

J'ai interrogé quelques vieillards au sujet de la légende. Ils en ont tous connaissance. En voici une version:

Sainte Béatrice est invoquée pour les accouchements et les maladies des femmes: descente de matrice, etc..

La statue et les reliques de la sainte se trouvent à l'église de Morlanwelz. Tout près de l'autel, on voit des béquilles, déposées là par une brave femme qui a su retourner sans leur aide, après avoir invoqué la statue.

De son vivant, Béatrice était religieuse à l'abbaye de l'Olive. Elle était portière. La tradition dit qu'elle était d'une grande beauté et de famille noble. Un jour, elle partit laissant les clefs et son voile à la garde de Dieu!... Après une très longue absence, notre *Madeleine* revint. Et la Vierge, en qui elle avait toujours eu confiance, lui remit les clefs et le voile en disant qu'elle l'avait remplacé pendant son absence et elle l'invita ensuite à faire pénitence durant le reste de sa vie. — Conté par Eugène Magnies, né en 1841.

VALÈRE MAGNIES.

✠✠ Sans avoir l'avantage d'être de vos collaborateurs, je lis, avec un vif intérêt et un réel plaisir, votre publication: je dois donc un mot de réponse à cette question, puisque j'ai pris l'initiative, en 1896, de fouilles à l'emplacement de l'Abbaye de l'Olive.

Ces fouilles ont amené des résultats dont l'ampleur m'a, moi-même, étonné (1). Mais, «quid» de sainte Béatrice dans ces résultats? Rien, ou à peu près rien de tangible!

Alors que fut retrouvée, — en place, recouvrant les ossements, — la pierre tombale de Jean, chapelain du château de Morlanwelz, mort en

(1) Cf. mon rapport sur *Les Fouilles de l'ancienne abbaye de l'Olive sous Morlanwelz en 1896*. Dans les *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, et à part, Anvers, de Backer, 1896.

1259, qui fut, — dit l'inscription de cette dalle, — le coadjuteur du frère Guillaume dans la fondation de l'église de l'Olive, il n'apparut aucune pierre tumulaire, ni autre, qui indiquât que la sœur Béatrice eût séjourné au Couvent, ou qu'elle y fût inhumée. Son histoire, plus ou moins légendaire, remonte, cependant, au XIII^e siècle également; mais, il y a encore là, à l'Olive, une très vieille tombe, muette, laissée en place tant elle était fendillée, et ébréchée déjà; c'est une grande dalle, à incrustations, sous laquelle j'ai essayé, mais en vain, de faire quelques recherches. Serait-elle pour sœur Béatrice... j'en doute fort!

A côté, deux autres tombes, — sans dalle, — qui contiennent un squelette, avec objets de piété, sont encore en place.

En tous cas, la sainte Béatrice est vénérée à l'église de Morlanwelz, où une riche châsse, contenant une partie de ses ossements, est exposée. Mais ces ossements ne proviennent-ils pas d'une des 11.000 vierges assassinées à Cologne, avec sainte Ursule, dit la légende de cette sainte? Il reste, exposés de tous côtés dans l'église, qui porte son nom, à Cologne, de nombreux ossements; antérieurement, il en fut réparti largement dans la chrétienté, d'après ce que j'ai entendu expliquer à propos de l'origine des ossements de l'église de Morlanwelz, — lors d'une récente polémique au sujet de la localisation de l'histoire de la religieuse pécheresse, qui se releva jusqu'à la béatification.

EDMOND PENY.

✦✦✦ C'est vraisemblablement dans une brochure de M. Emile DONY (*Morlanwelz. L'ancien château de Mariemont et l'Abbaye de l'Olive* ¹⁾), que M. LOUIS PIÉRARD a trouvé ses renseignements concernant *Sœur Béatrice*.

Voici ce que dit M. DONY (p. 8): «On a conservé de l'abbaye de l'Olive, ni chronique, ni cartulaire, ni recueil de titres; son nécrologe même est incomplet et c'est à grand peine que le savant R. P. Dom Ursmer Berlière a pu reconstituer une liste fragmentaire des abbesses de l'Olive de 1233 à 1794. C'est à l'Olive que Brasseur (*Origines coenobiorum*) rattache la tradition bien connue de Béatrice, la sœur tourière pécheresse, puis repentante qui, après avoir vécu quatorze ans dans le dérèglement, aurait retrouvé ses clefs (confiées par elle à l'image vénérée de la Vierge Marie) et repris son office à son retour au couvent. — L'église de Morlanwelz, ajoute en note M. Dony, conserve encore aujourd'hui les reliques de *Sainte Béatrice*».

De quelle Béatrice est-il question? Nous l'ignorons et ce que rapporte M. Dony est insuffisant pour permettre de revendiquer la légende pour l'abbaye de l'Olive.

(1) Mons. Dequesne-Masquillier et fils, 1904, in-8°. (Extrait des publications de la Fédération archéologique et historique de Belgique, XVIII^{ème} congrès).

Les recherches que M. Dony a faites après son premier travail n'ont pas été plus concluantes. Il a bien voulu nous en remettre le sommaire que voici:

DOM URSMER BERLIÈRE: *Monasticon Belge*, t. I (Maredsous, 1890-97), pp. 372-374: «La série des abbesses de l'Olive est forcément incomplète, vu l'absence de toute chronique et du chartrier». Parmi les abbesses antérieures au XV^e siècle: *Béatrice*, † 18 août (sans autre indication), d'après son décès au nécrologe. — L'existence de *Béatrice* n'est pas constatée par les documents.

BRASSEUR: *Origines omnium Hannoniae coenobiorum*, Octo libris. (Montibus, Ph. Waudraei, 1650). — P. 149 et suivantes, *Oliva B. Mariae*. — P. 154, Brasseur énumère les reliques conservées à l'abbaye et il ajoute: «Nec etiam hodie reperire sit *Beatricis ab Oliva monumentum*, quae carnis tentatione seducta monasterium deseruit, beatâ interim Virgine ejusdem vices per 14 annos supplente; quâ de re, et secutâ ejusdem *Beatricis poenitentia*, suo tempore et loco scribam in *Hannonia Marianâ*.» — Brasseur n'a pas, que nous sachions, mis ce projet à exécution.

TH. LEJEUNE: *L'ancienne Abbaye de l'Olive* (Annales du Cercle archéologique de Mons. Tome I, p. 295 et suivantes): P. 301: *Béatrix* citée à l'obituaire, comme décédée et honorée le 18 août. — P. 304: Le monastère pillé par les Gueux, en 1568. — P. 305: L'église rebâtie sur l'emplacement de l'ancienne qui était «*dédiée à la Vierge*». — P. 306: Le monastère et l'église vendus en 1796, l'église fut alors rasée; les autres constructions «disparurent» peu à peu.

Voilà ce que disent les notes de M. Dony.

On n'a donc rien trouvé à l'Abbaye de l'Olive, concernant cette sainte Béatrice ou Béatrix, et il serait téméraire d'affirmer que c'est celle de la «Légende».

D'autre part, cette légende fut connue de bonne heure dans les Pays-Bas.

Parmi les chefs d'œuvre de la littérature hagiographique néerlandaise du moyen âge se trouve le poème connu sous le titre de *Sproke van Beatrijs*, un des nombreux poèmes, écrits en toutes langues et dialectes, en l'honneur de la Vierge Marie, et dont le *Jongleur de Notre-Dame* est un autre spécimen remarquable.

Un poète moderne, P.-C. BOUTENS, a récemment repris le sujet: *Beatrijs*.

Quant à son origine, la Bibliothèque Royale de La Haye possède un manuscrit flamand des *Miracles de la Sainte-Vierge*, contenant 177 légendes sur Marie, probablement originaires du Brabant, dit JAN TEN BRINK (*Histoire de la Littérature néerlandaise*), à qui nous empruntons ces détails. Le manuscrit, dit-il, est de la première moitié du XV^e siècle. Nous y trouvons l'histoire d'une nonne qui s'appelait *Beatrix* et c'est l'émouvant récit repris dans la célèbre «sproke» flamande.

Cette «sproke», toujours d'après ten Brink, fut écrite par un poète inconnu, entre 1300 et 1325. Jonckbloet l'édita sous le titre: *Beatrijs*, une «sproke» du XIII^e siècle; le moine Ghysbrecht en avait fort probablement lu le récit dans le *Dialogus miraculorum*, du moine Caesarius d'Heisterbach, terminé en 1222 (l'abbaye de l'Olive date de 1233), puis traduit en néerlandais et où la légende se trouve sous une forme concise. «Frère Ghysbrecht» conta cette légende au poète

inconnu, — c'est lui-même qui nous l'apprend, — qui en fit un chef d'œuvre.

On pourrait continuer ailleurs encore les recherches.

Il suffira de se rappeler que Ch. NODIER situe son conte dans le Jura.

Ce que nous venons d'exposer montre, d'autre part, que la légende fut connue dans des pays différents.

Il y a donc lieu de croire, nous semble-t-il, que, parmi les légendes à la louange de Marie, toutes très répandues, celle-ci, comme beaucoup d'autres, n'a pas appartenu à une seule contrée, mais « au fonds » de croyances communes à toute l'humanité et qu'on retrouve sous « des formes diverses, dans tous les pays du monde ».

O. VAN DEN DAELE.

P.-J. Datchet, Namurois, soi-disant duc de Bourgogne(XX, 517). — C'est un personnage singulier et fort peu sympathique que Pierre Datchet, l'ancien moine de l'abbaye de Floreffe, qui voulut passer pour le duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI.

Cette prétention extravagante et la bizarrerie de ses écrits lui ont donné une notoriété qu'il ne mérite guère.

Un érudit liégeois, M. Polain, a publié jadis sa biographie (1). On l'a réimprimée plus d'une fois; elle se lit notamment, avec des additions d'U. Capitaine, dans *Le Bibliophile belge* (2) et dans les *Supercheries littéraires* de Quérard. C'est, sans doute, à ce dernier recueil que M. G. de Manteyer a emprunté la substance de son article du *Journal des Débats*, dont a parlé *Wallonia* (3).

M. Polain s'est surtout servi de documents des archives provinciales de Liège et d'une autobiographie, le *Tableau historique des malheurs de la substitution*, par M. d'Aché, compilation indigeste et fort rare, imprimée, en 6 volumes, par l'auteur lui-même, à Voroux-Goreux, de 1809 à 1811. Mais son travail, qui élucide la vie de Datchet après sa sécularisation et relate ses démêlés avec la police napoléonienne, à propos de la publication de son livre, laisse dans l'ombre la carrière religieuse du pseudo-duc de Bourgogne.

Pourtant, il est facile de la reconstituer avec certitude, non pas d'après les récits de Datchet, — c'est une source suspecte qu'il convient de rejeter délibérément, — mais au moyen d'un dossier de sécularisation du personnage, conservé aux archives de l'Etat, à Namur (4).

Il serait fastidieux de publier intégralement ces pièces d'archives. Leur simple analyse suffira à mettre en lumière la triste figure de Datchet, moine de l'abbaye de Floreffe.

(1) *Catalogue de la librairie ancienne de M. A. Polain à Liège*, 1842, p. 14.

(2) Deuxième année, pp. 366-369.

(3) Septembre-octobre 1912, p. 517.

(4) Ce dossier fait partie du fonds du Conseil provincial. Correspondance du Procureur général à la date du 13 février 1788; il comprend des requêtes de l'intéressé, une rescription de l'abbé de Floreffe, et la minute du rapport que le procureur Grosse adresse au Conseil privé.

Le dossier de Namur, ignoré de tous les biographes, permet de mieux préciser à quelle époque Datchet eut l'idée saugrenue de se déclarer l'héritier légitime du trône de France. Ce n'est pas en 1772, comme on l'a dit (1), mais vers 1788.

Loin d'être de souche royale, Pierre Datchet était né à Namur, en 1448, d'un père fondateur et d'une mère couturière (2). En 1760, il était élève des Jésuites de Namur. Huit ans après, il entra à l'abbaye de Floreffe (3). Il fut pour le monastère une fort mauvaise recrue. L'abbé Dufresne, son supérieur, le qualifiait plus tard de « vagabond, libertin et mauvais sujet ». L'appréciation est sévère, mais les documents la confirment pleinement. Après avoir reçu les ordres, Datchet fut successivement vicaire à Senenne et à Grand-Leez, paroisses qui dépendaient des Prémontrés de Floreffe; en 1784, il devint sous-prieur de Wanze.

Dans chacune de ces obédiences, sa conduite est singulière et ses excès vont s'aggravant. « Ses maladies feintes, ses désobéissances, ses entreprises ridicules pour s'emparer sans titre ni mission des bénéfices attachés à la maison, d'autres écarts enfin « forcèrent », plus d'une fois, l'abbé à le rappeler à Floreffe. Là, le moine réussit à s'échapper furtivement, cela par trois fois en l'espace de deux mois. Dans une de ses escapades, il courut à Liège implorer la protection du chargé d'affaires de l'empereur.

Son supérieur, « le croyant victime d'un délire mélancolique », prit le parti de solliciter sa séquestration provisoire. Il l'obtint par ordonnance du 1^{er} mars 1787. Mais il ne put l'exécuter; de nouveau, Datchet, gardé à l'infirmerie du monastère, parvint à fuir, cette fois en France. Il vagabonda à Compiègne, à Paris, à Versailles, « en laissant partout des traces d'inconduite et de scandale ». De là, il écrivait des lettres « pleines de menaces ou de reproches de dureté », à son abbé qui lui passait pourtant des secours.

Menacé de ne plus rien recevoir, s'il ne venait se soumettre à la juridiction des abbés de Prémontré, Datchet reprit le chemin des Pays-Bas. Au début de 1788, il vivait à Bruxelles, hébergé par les Pères de l'Oratoire, aux frais de la maison de Floreffe. C'est alors qu'il adressa à l'Empereur une demande de sécularisation avec pension à charge du monastère.

A cette nouvelle, l'abbé Dufresne s'émut; craignant que Datchet ne prit encore le large, il réclama du Conseil de Brabant la séquestration provisoire du transfuge. Elle lui fut accordée le 6 février. On enjoignit au supérieur de l'Oratoire de ne donner à son hôte ni argent, ni vin et d'empêcher qu'il ne communiquât avec le dehors.

On devine avec quelle hostilité, l'abbé de Floreffe combattit la requête du moine infidèle. Dans son rapport au procureur général de Namur,

(1) *Wallonia*, septembre-octobre 1912, p. 517.

(2) CAPITAINÉ a donné son extrait de naissance dans *Le Bibliophile belge*, deuxième année, p. 366, n° 2.

(3) BARBIER : *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, 2^e édition, t. II, p. 453.